



FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

ACTUALISATION N°1 DU DOCUMENT DE REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE 2019

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, la présente actualisation du document de référence a été enregistrée par l'AMMC en date du 4 décembre sous la référence EN/EM/025/2020.

Le document de référence enregistré par l'AMMC en date du 10/07/2020 sous la référence EN/EM/008/2020 n'a pas fait l'objet d'autres rectifications et actualisations.

Le document de référence précité ainsi que ses actualisations et rectifications ne peuvent servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il font partie d'un prospectus dument visé par l'AMMC.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	3
ABREVIATIONS	4
DEFINITIONS	5
Partie I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES	6
I. Le Gouverneur Directeur Général.....	7
II. Les commissaires aux comptes du FEC.....	8
III. Le Conseiller financier.....	9
IV. Les responsables de l'information et de la communication financière.....	10
PARTIE II. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS LIES A L'ACTIVITE DU FEC	11
PARTIE III. SITUATION FINANCIERE SEMESTRIELLE DU FEC	20
PARTIE IV. FAITS EXCEPTIONNELS	46
PARTIE V. FACTEURS DE RISQUE	48
PARTIE VI. ANNEXES	52

AVERTISSEMENT

La présente actualisation modifie et complète les données contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2019 enregistré par l'AMMC en date du 10/07/2020 sous la référence EN/EM/008/2020.

Ledit document de référence n'a pas fait l'objet d'autres rectifications et actualisations.

L'enregistrement du document de référence ou de ses actualisations n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs dudit document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations de rectifications.

ABREVIATIONS

AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BAD	Banque Africaine de Développement
BAM	Bank Al-Maghrib
CES	Créances en Souffrance
CT	Collectivité Territoriale
Dh	Dirhams
EHB	Engagements hors bilan
FEC	Fonds d'Equipement Communal
FVC	Fonds Vert pour le Climat
HT	Hors Taxes
ICNE	Intérêts Courus et Non Echus
KDH	Milliers de Dirhams
Mdh	Millions de Dirhams
MDM	Millions de Deutsch Mark
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MEN	Ministère de l'Education Nationale
MOR	Morocco
Mrds	Milliards
MUS\$	Millions de Dollars américains
PCA	Plan de Continuité d'Activité
PNB	Produit Net Bancaire
PNDM	Programme National de Gestion des Déchets Ménagers
Pts	Points
RA	Régies Autonomes
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TCN	Titres de Créances Négociables
Var.	Variation

DEFINITIONS

Attribution de prêts	Prêts agréés par le Comité de Crédit du FEC.
Emetteur / Institution/ Banque	Fait référence au FEC.
Engagements de prêts	Prêts agréés par le Comité de Crédit du FEC et formalisés par des contrats signés par les parties.
Décaissement de prêts	Fonds mis à la disposition des emprunteurs en application des engagements qui leur sont donnés.
Lignes de Crédits	Accord de financement de programmes d'investissements sur les moyen et long termes.

PARTIE I. ATTESTATIONS ET COORDONNÉES

I. LE GOUVERNEUR DIRECTEUR GENERAL

Dénomination ou raison sociale	FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL
Représentant légal	M. Omar LAHLOU
Fonction	Gouverneur, Directeur Général
Adresse	Espace Oudayas, angle avenue Annakhil et avenue Ben Barka. BP: 2175 – Hay Ryad – 10100 Rabat - Maroc
Adresse électronique	fec_EO@fec.ma
Numéro de téléphone	05.37.56.60.90 / 91 / 92 / 93
Numéro de fax	05.37.56 60.94

Objet : Actualisation n°1 du document de référence relatif à l'exercice 2019

Le Gouverneur, Directeur Général du FEC atteste que les données de la présente actualisation du document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Par ailleurs, il atteste que le document de référence relatif à l'exercice 2019 tel qu'enregistré par l'AMMC en date du 10/07/2020 sous le numéro EN/EM/008/2020 a été réexaminé et que l'ensemble des informations qu'il contient demeurent valides, hormis celles faisant l'objet de la présente actualisation.

Rabat, le 4 décembre 2020

M. Omar LAHLOU
Gouverneur, Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DU FEC

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Mazars Audit et Conseil
Prénom et nom	M.Hicham BELEMQADEM	M.Taha FERDAOUS
Fonction	Associé	Associé
Adresse	Boulevard Sidi Mohammed Ben Abdellah Bâtiment C / Ivoire III, étage 3 La Marina, Casablanca, Maroc	104 bis, Boulevard Abdelmoumen – Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tél. : 05.22.22.40.25 Fax : 05.22.22.40.78	Tél. : 05.22. 42.34.23 Fax : 05.22. 42.34.02
E-mail	hbelemqadem@deloitte.com	taha.ferdaous@mazars.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	2004	2019
Date d'expiration du mandat	Conseil d'administration statuant sur les comptes 2021	Conseil d'administration statuant sur les comptes 2021

Objet : Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux comptes sociaux portant sur les situations intermédiaires au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente actualisation du document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse semestriels sociaux ayant fait l'objet d'une revue limitée par nos soins au titre des premiers semestres 2019 et 2020.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans la présente actualisation du document de référence, avec les états de synthèse précités.

Casablanca, le 4 décembre 2020

M. Taha FERDAOUS
Mazars Audit et Conseil
Associé

M. Hicham BELEMQADEM
Deloitte Audit
Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Responsable	M. Kacem SAHNOUN
Fonction	Directeur Financier
Adresse	Espace Oudayas, angle avenue Annakhil et avenue Ben Barka - B.P. 2175 Hay Ryad - Rabat
Numéro de téléphone	05.37.56.90.15
Numéro de fax	05.37.56 90.71
E-mail	sahnoun@fec.ma

Objet : Actualisation n°1 du document de référence relatif à l'exercice 2019

La présente actualisation du document de référence du FEC relatif à l'exercice 2019 tel qu'enregistré par l'AMMC en date du 10/07/2020 sous le numéro EN/EM/008/2020 a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du FEC à travers :

- Les requêtes d'informations et éléments de compréhension auprès des différentes structures du FEC ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes relatives aux situations intermédiaires des comptes sociaux du FEC au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 ;
- Les rapports financiers semestriels du FEC relatifs aux semestres clos au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020.

Par ailleurs, nous attestons avoir procédé au réexamen du document de référence précité en effectuant les diligences nécessaires pour nous assurer que l'ensemble des informations qu'il contient demeurent valides, hormis celles faisant l'objet de la présente actualisation.

La Direction Financière fait partie intégrante du FEC. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse.

Rabat, le 4 décembre 2020

M. Kacem SAHNOUN
Directeur Financier

IV. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Responsable de l'Information Financière	M. Kacem SAHNOUN
Fonction	Directeur Financier
Adresse	Espace Oudayas, angle avenue Annakhil et avenue Ben Barka - B.P. 2175 Hay Ryad – Rabat
Numéro de téléphone	05.37.56.90.15
Numéro de fax	05.37.56 90.71
E-mail	sahnoun@fec.ma

Responsable de la Communication Financière	Mme Sanaa BALAFREJ
Fonction	Directeur Délégué en charge de la Direction Etudes et Communication
Adresse	Espace Oudayas, angle avenue Annakhil et avenue Ben Barka - B.P. 2175 Hay Ryad – Rabat
Numéro de téléphone	05.37.56.90.32
Numéro de fax	05.37.56 90.12
E-mail	balafrej@fec.ma

**PARTIE II. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS LIES A
L'ACTIVITE DU FEC DEPUIS
L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE
REFERENCE RELATIF A L'EXERCICE 2019**

II.1. ENDETTEMENT DU FEC

II.1.1 Dette privée

Certificats de dépôt

Au 30 septembre 2020, l'encours des certificats de dépôt émis par le FEC s'établit à 2 724 Mdh. L'encours hors intérêts courus non échus s'établit à 2 678 Mdh.

Le tableau ci-dessous présente l'encours¹ des certificats de dépôt émis au 30 septembre 2020 :

Date d'émission/jouissance	Encours au 30/09/2020	Nombre de titres	Montant de l'émission (en MAD)	Durée	Taux HT	Date d'échéance finale	Type de taux	Fréquence de révision	Date de révision	Amort.	Prime de risque
24-déc-14	153	1 500	150 000 000	7 ans	2,82%	24-déc-21	Révisable	Annuelle	24-déc	in fine	50
24-mars-15	333	3 280	328 000 000	7 ans	2,85%	24-mars-22	Révisable	Annuelle	24-mars	in fine	50
18-sept-17	350	3 500	350 000 000	5 ans	1,95%	18-sept-22	Révisable	Annuelle	18-sept	in fine	30
18-sept-17	300	3 000	300 000 000	5 ans	3,25%	18-sept-22	Fixe	N.a	N.a	in fine	40
06-oct-17	257	2 500	250 000 000	5 ans	2,57%	06-oct-22	Révisable	Annuelle	06-oct	in fine	30
06-oct-17	310	3 000	300 000 000	5 ans	3,19%	06-oct-22	Fixe	N.a	N.a	in fine	40
30-déc-19	1 021	10 000	1 000 000 000	5 ans	2,82%	30-déc-24	Fixe	N.a	N.a	in fine	40
Total	2 724	26 780	2 678 000 000								

Source : FEC

Emissions obligataires

Le tableau ci-dessous présente l'encours² des emprunts obligataires ordinaires et subordonnés au 30 septembre 2020 :

Obligations	Date d'émission/jouissance	Encours au 30/09/2020	Durée	Taux HT	Date d'échéance	Type de taux	Fréquence de révision	Date de révision	Mode et fréquence de remboursement	Prime de risque
Ordinaires	20-janv-12	484	15 ans	5,30%	20-janv-27	Fixe			Amortissement annuel linéaire	109
	08-déc-14	582	15 ans	3,44%	08-déc-29	Révisable	Tous les 5 ans	08-déc	Amortissement annuel linéaire	100
	08-déc-14	155	10 ans	2,91%	08-déc-24	Révisable	Annuelle	08-déc	In fine	60
	13-juil-15	485	15 ans	4,60%	13-juil-30	Fixe			Amortissement annuel linéaire	90
	13-juil-15	60	10 ans	2,20%	13-juil-25	Révisable	Annuelle	13-juil	In fine	60
	13-juil-15	221	10 ans	2,30%	13-juil-25	Révisable	Annuelle	13-juil	In fine	70
	13-oct-16	266	15 ans	3,92%	13-oct-31	Fixe			Amortissement annuel linéaire	70
	13-oct-16	231	10 ans	2,81%	13-oct-26	Révisable	Annuelle	13-oct	In fine	50
	13-oct-16	375	15 ans	3,21%	13-oct-31	Révisable	Annuelle	06-déc	Amortissement annuel linéaire	90
	06-déc-17	716	15ans	3,93%	06-déc-32	Fixe			Amortissement annuel linéaire	70
06-déc-17	205	10ans	2,82%	06-déc-27	Révisable	Annuelle	06-déc	In fine	50	

¹ Encours intégrant les intérêts courus non échus

² Encours intégrant les intérêts courus non échus

	06-déc-17	888	15ans	3,02%	06-déc-32	Révisable	Annuelle	19-juil	Amortissement annuel linéaire	70
	19-juil-18	873	15 ans	3,84%	19-juil-33	Fixe			Amortissement annuel linéaire	60
	12-juil-19	470	15 ans	3,49%	12-juil-34	Fixe			Amortissement annuel linéaire	50
	12-juil-19	1 409	15 ans	2,75%	12-juil-34	Révisable	Annuelle	12-juil	Amortissement annuel linéaire	70
Sous-total 1		7 420								
Subordonnées	19-juil-18	201	10 ans	2,82%	19-juil-28	Révisable	Annuelle	19-juil	In fine	80
	19-juil-18	805	10 ans	2,87%	19-juil-28	Révisable	Annuelle	19-juil	In fine	85
Sous-total 2		1 006								
Total encours		8 426								

Source : FEC

II.1.2 Dettes envers les établissements de crédits et assimilés

L'encours des dettes envers les établissements de crédits et assimilés s'établit à 8 113 Mdh au 30 juin 2020, contre 8 333 Mdh au 31 décembre 2019, soit une baisse de 2,6%.

Covenants financiers :

Dans le cadre de certains contrats de financement conclus auprès de banques locales avant le 1^{er} janvier 2019, le FEC était assujéti au respect d'un covenant financier prévoyant que le montant des fonds propres rapporté au montant de l'endettement doit être supérieur à 20%. Toutefois, depuis le 1^{er} janvier 2019, lesdites banques ont accepté de supprimer le covenant initialement prévu et les avenants aux contrats de crédits ont été signés au cours de l'exercice 2020.

Les nouveaux contrats de financement signés avec les banques, postérieurement au 1^{er} janvier 2019, ne prévoient pas de covenants financiers.

Les contrats de financement conclus avec les bailleurs de fonds étrangers ne prévoient pas de covenants financiers.

II.2. HISTORIQUE DU FEC ET FAITS MARQUANTS

Les principales étapes qu'a connues le FEC depuis l'enregistrement du document de référence relatif à l'exercice 2019 sont présentées ci-dessous :

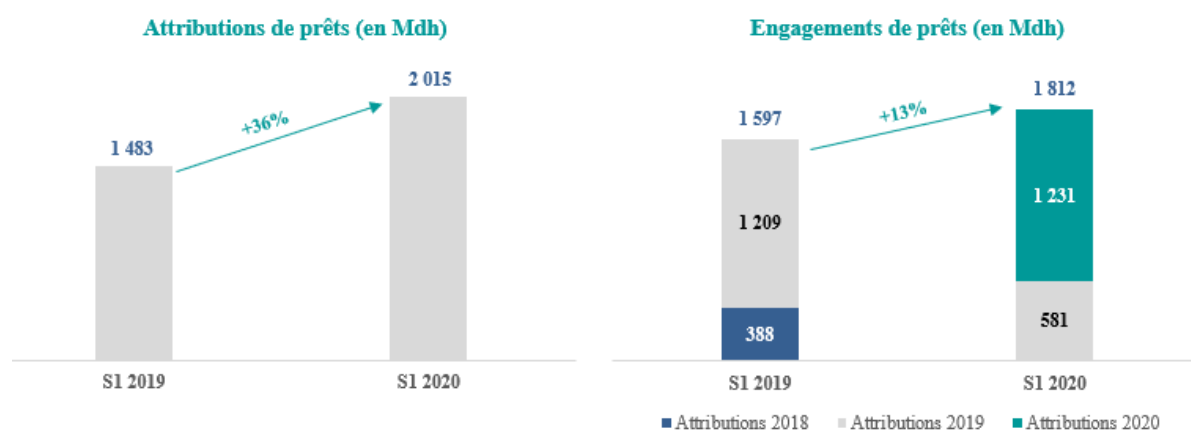
2020	<p>Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19, le FEC a déclenché dès le mois de mars 2020 son Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui lui a permis de maintenir l'activité de la Banque et de répondre, dans les délais, aux besoins des Collectivités Territoriales en termes de mobilisation des financements.</p> <p>Le Conseil d'Administration réuni en date du 28 mai 2020 a approuvé le versement par le FEC d'une contribution de 100 MDH au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie liée au Covid-19.</p> <p>Au cours de l'exercice 2020 le FEC a poursuivi la mission d'étude relative à la définition de la stratégie de transformation digitale du FEC dans l'objectif principal d'améliorer la qualité et l'efficacité de l'ensemble des services rendus aux Collectivités Territoriales. Cette mission comporte 3 phases portant respectivement sur l'analyse fonctionnelle et technique du SI actuel et le diagnostic digital, l'élaboration de la stratégie digitale et de l'architecture fonctionnelle et technique sur un horizon moyen terme et la définition du plan opérationnel de la transformation digitale.</p> <p>Le FEC a initié en 2020 la mise en place de son Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) qui devrait lui permettre de se doter des compétences, procédures et outils requis pour l'évaluation des risques et des impacts environnementaux et sociaux des projets soumis à ses financements et assister les CT lors du montage de leurs projets tout en respectant la réglementation nationale relative aux sauvegardes environnementales et sociales et les standards internationaux en la matière.</p>
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

II.3. ACTIVITE DU FEC

II.3.1 Les attributions et engagements de prêts

Au 30 juin 2020, le volume des attributions de prêts a atteint 2 015 MDH contre 1 483 MDH au 30 juin 2019, en hausse de 36%. Ces attributions ont concerné le financement de 22 projets dans 6 secteurs d'intervention et portent sur un investissement total de plus de 3,7 MMDH au profit de 14 Collectivités Territoriales.

De même, les engagements de prêts ont enregistré une hausse de 13% au cours du 1er semestre 2020 et se sont établis à 1 812 MDH contre 1 597 MDH au 1^{er} semestre 2019. En effet, et grâce au déclenchement du Plan de Continuité d'Activité, dès le début du mois de mars 2020, le FEC a maintenu son rythme de financement des Collectivités Territoriales, et ce, en dépit de la crise sanitaire ayant marqué le 1er semestre de l'année 2020. Ainsi, le 1^{er} semestre de l'année 2020 a été marqué par la poursuite de la concrétisation des attributions de prêts accordées en 2020 dès lors que près de 68% de leur volume global, soit 1 231 MDH a été concrétisé en engagements de prêts au cours de la même année.



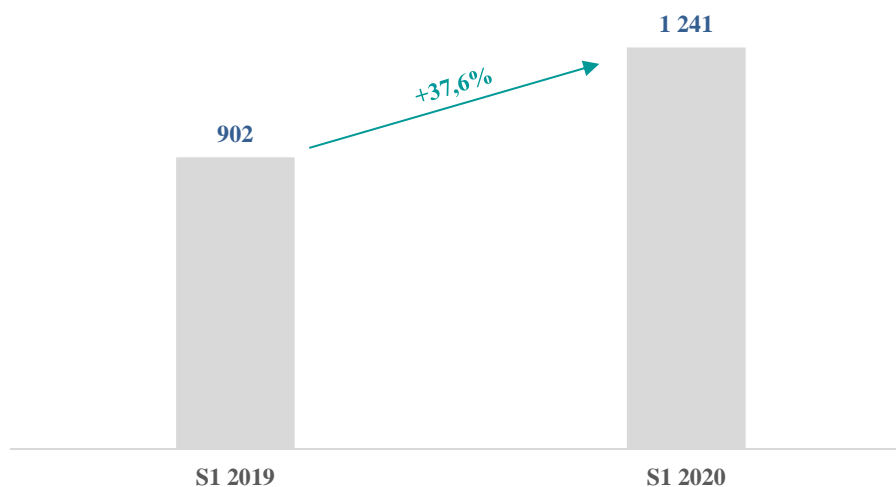
Source : FEC

Ces engagements de prêts ont porté sur le financement de 21 projets couvrant 7 secteurs d'intervention au profit de 12 Collectivités Territoriales, pour un coût global de près de 4,6 MMDH.

II.3.1 Les décaissements de prêts

Le premier semestre de l'année 2020 a été marqué, malgré la crise sanitaire liée au Covid-19, par une évolution favorable de l'activité en terme de décaissements des prêts. Ainsi, les décaissements de prêts ont augmenté de 38% au 30 juin 2020 par rapport à la même période de l'année dernière, pour s'établir à 1 241 MDH.

L'évolution des décaissements de prêts entre les 30 juin 2019 et 2020 se présente comme suit :

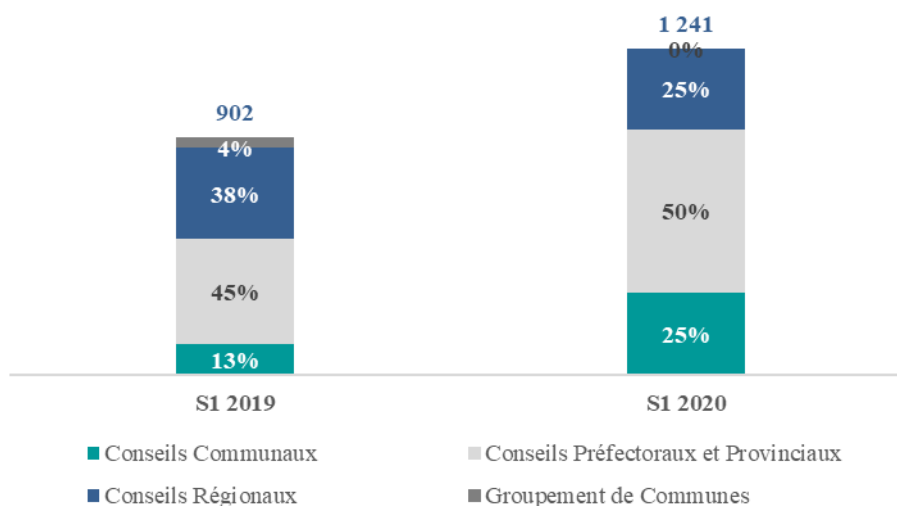


Source : FEC

Au 30 juin 2020, les décaissements de prêts ont concerné le financement de 81 projets au profit de différentes catégories de Collectivités Territoriales et couvrant plusieurs secteurs d'intervention. Ces projets concernent notamment la réalisation de projets d'infrastructures et de superstructures, tant en milieu urbain que rural.

a. Evolution des prêts décaissés par type d'emprunteur

La répartition des décaissements de prêts par type d'emprunteur entre les 30 juin 2019 et 2020 se présente comme suit :



Source : FEC

L'analyse du graphique présenté ci-dessus fait ressortir une part prédominante des décaissements en faveur des Conseils Préfectoraux et Provinciaux et des Conseils Régionaux sur la période S1 2019 / S1 2020. En effet :

- les décaissements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux se sont établis à 621 Mdh au 30 juin 2020, soit 50% du total des prêts décaissés durant le semestre. Ces décaissements de prêts correspondent au financement de Programmes de Développement Territorial couvrant principalement des projets d'aménagements urbains, d'infrastructures

routières, de protection contre les inondations et d'équipements culturels et socio-sportifs notamment dans le cadre du Programme Développement du Grand Casablanca;

- les décaissements de prêts opérés en faveur des Conseils Régionaux représentent 25% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2020, soit un montant de 306 Mdh. Près de 82% de ces décaissements de prêts ont concerné les projets et programmes d'investissement de deux Conseils Régionaux, principalement pour la réalisation de travaux d'aménagements d'axes routiers structurants et de mise à niveau urbaine ;
- les décaissements de prêts opérés en faveur des Conseils Communaux se sont établis à 314 Mdh au 30 juin 2020, soit 25% du total des prêts décaissés durant le semestre. Ces décaissements couvrent le financement de projets d'infrastructure de base, de construction d'une gare routière ainsi que d'aménagement d'équipements culturels et sportifs.

b. Evolution des prêts décaissés par secteur d'intervention

La répartition des décaissements de prêts par type secteur d'intervention entre les 30 juin 2019 et 2020 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	S1 2019		S1 2020	
	En Mdh	En %	En Mdh	En %
Aménagements urbains	525	58%	586	47%
Infrastructures routières	141	16%	411	33%
Assainissement liquide et solide	140	16%	22	2%
Equipements culturels et sportifs	46	5%	59	5%
Electricité	0	0%	6	0%
Equipements commerciaux	6	1%	38	3%
Transport urbain	37	4%	0	0%
Equipements spécialisés	0	0%	107	9%
Eau potable	4	0%	12	1%
Etudes	2	0%	0	0%
Total	902	100%	1 241	100%

Source : FEC

Comme le montre le tableau ci-dessus, l'analyse de la répartition des décaissements de prêts au 1^{er} semestre 2020 par secteur d'intervention fait ressortir les points suivants :

- Le secteur des aménagements urbains occupe une place prépondérante dans la structure des décaissements de prêts affichant un montant de décaissement de 586 MDH, soit 47% du total décaissé au 30 juin 2020. Ces décaissements concernent principalement la mise à niveau et la modernisation des équipements urbains, de l'aménagement de voiries et d'ouvrages d'art en milieu urbain ;
- Le secteur des infrastructures routières arrive en deuxième position dans la structure des prêts décaissés pour un montant de 411 MDH, soit une part de 33% du montant décaissé au 30 juin 2020, soit 411 Mdh. Ces financements ont porté sur la construction et l'aménagement de routes et d'ouvrages d'art, notamment dans le cadre du Programme de Réduction de Disparités Territoriales et Sociales en milieu rural (PRDTS) ;
- Les secteurs de l'assainissement liquide et solide, de l'électricité, des équipements commerciaux, du transport urbain, de l'eau potable et des études ont représenté 6% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2020.

II.3.2 Impact sur le stock des Engagements Hors Bilan (EHB)

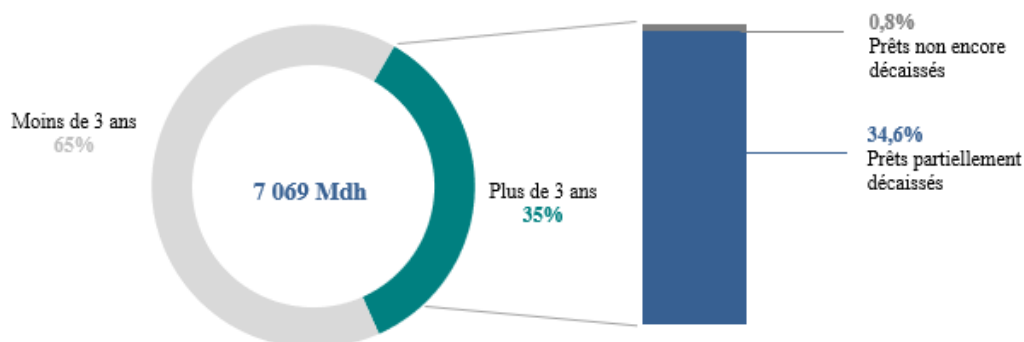
Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle s'élevaient au 30 juin 2020 à 7 069,2 MDH. L'évolution de ces engagements de décembre 2019 au 30 juin 2020, se présente comme suit :

Situation au 31 décembre 2019	6 633
Nouveaux engagements	1 812
Décaissements	1 241
Annulations	134
Situation au 30 juin 2020	7 069

Source : FEC

L'analyse de la situation des engagements hors bilan au terme du 1^{er} semestre 2020 par ancienneté fait ressortir que 65% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

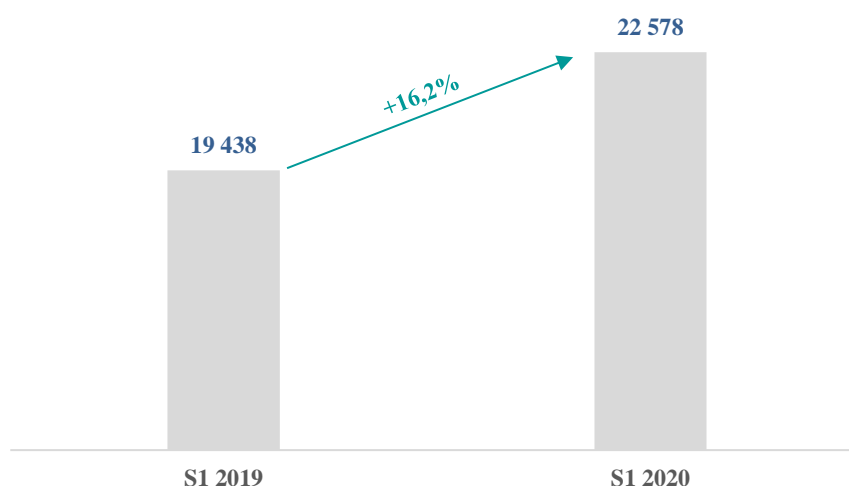
La répartition de ces engagements par ancienneté se présente comme suit :



Source : FEC

II.3.4 Evolution de l'encours brut³

L'évolution de l'encours brut entre les 30 juin 2019 et 2020 se présente comme suit :



Source : FEC

³ L'encours brut est le capital restant dû (montant décaissé diminué des amortissements du capital).

Au 30 juin 2020, l'encours brut des prêts s'établit à 22 578 Mdh contre 19 438 au 1er semestre 2019, soit une hausse de 16,2%.

II.3.5 Modalités de recouvrement des prêts

Le tableau suivant présente l'évolution du taux de recouvrement⁴ entre les 30 juin 2019 et 2020 :

Exercices	Taux de recouvrement global	Taux de recouvrement (hors prêts MEN)
S1 2019	96,64%	96,68%
S1 2020	96,29%	96,32%

Source : FEC

Au 30 juin 2020, le taux de recouvrement global s'établit à 96,29 %.

II.3.6 Mobilisation des ressources

L'évolution de l'encours⁵ des ressources du FEC entre les 30 juin 2019 et 2020 se présente comme suit :

Evolution de l'encours des ressources d'emprunt (en Mdh)	S1 2019	S1 2020	Var S1 20/19
Certificats de dépôt	1 828	2 678	46,5%
<i>En % du total</i>	<i>11,5%</i>	<i>14,2%</i>	
Emprunts obligataires	6 939	8 530	22,9%
<i>En % du total</i>	<i>43,5%</i>	<i>45,3%</i>	
Crédits à moyen et long terme	5 821	6 460	11,0%
<i>En % du total</i>	<i>36,5%</i>	<i>34,3%</i>	
Crédits à court terme	660	0	-100,0%
<i>En % du total</i>	<i>4,1%</i>	<i>0,0%</i>	
Emprunts extérieurs	710	1 168	64,5%
<i>En % du total</i>	<i>4,4%</i>	<i>6,2%</i>	
Total	15 958	18 836	18,0%

Source : FEC

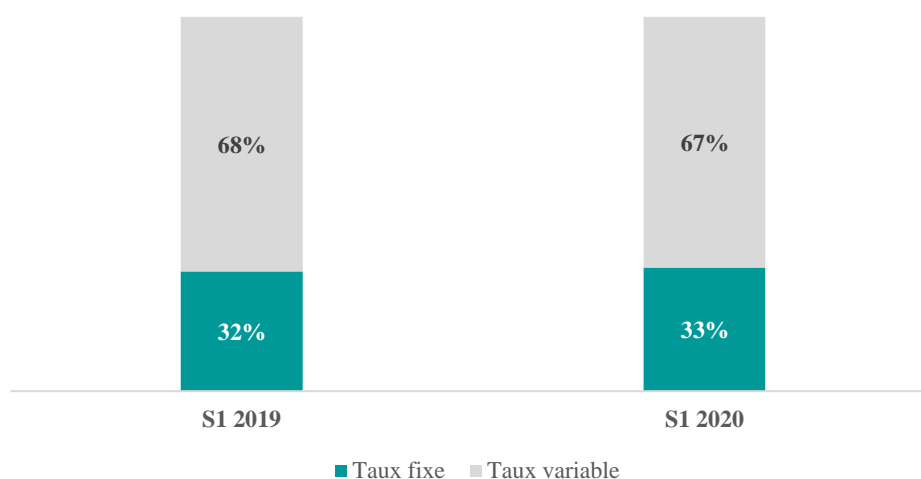
Au 30 juin 2020, l'encours des ressources s'établit à 18 836 Mdh contre 15 958 Mdh au terme du 1^{er} semestre 2019, soit une hausse de 18% traduisant l'augmentation du recours à l'emprunt pour le financement des besoins croissants de l'activité du FEC. A noter que cette hausse a été constatée préalablement, à la clôture de l'exercice 2019.

Aussi, la structure de la dette du FEC par type d'emprunt permet de noter la poursuite de sa stratégie de diversification des ressources ainsi que son positionnement en tant qu'émetteur régulier sur le marché des titres.

Sur la période analysée, la structure de la dette du FEC par type de taux d'intérêt se présente comme suit :

⁴ (Montant recouvert / Montant à recouvrer)

⁵ Ces encours correspondent au capital restant dû et ne tiennent pas compte des intérêts et des commissions courus et non échus. Les encours des emprunts extérieurs sont évalués au cours moyen de tirage hors couverture contre le risque de change, les différentiels d'intérêts et les écarts de conversion.



Source : FEC

L'analyse de l'évolution de la structure de la dette entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2019 reste relativement stable et fait ressortir une prédominance des ressources à taux variable qui s'établit à 67% au 30 juin 2020. Par ailleurs, il est à préciser que l'évolution de la structure de la dette par type de taux découle de la stratégie de financement du FEC qui, en tenant compte des conditions du marché financier en termes de coût et de maturité, privilégie la mobilisation de ressources en adéquation avec les caractéristiques des crédits accordés à la clientèle afin d'améliorer l'adossement Actif/Passif.

II.4. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

Le montant du programme d'investissement engagé au 30 juin 2020 est de 0,051 MDh.

PARTIE III. SITUATION FINANCIERE SEMESTRIELLE DU FEC

PRINCIPAUX INDICATEURS D'EXPLOITATION DU FEC

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs semestriels d'exploitation du Fonds d'Équipement Communal (FEC) sur la période 1^{er} semestre 2019 – 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Produit net bancaire	264,9	293,9	10,9%
Résultat brut d'exploitation	236,2	265,0	12,2%
Résultat net	141,4	115,9	-18,0%

Source : FEC

Porté par le volume de l'activité de prêts d'une part et l'optimisation des ressources de financement d'autre part, le PNB s'inscrit en augmentation de 10,9% à la fin du 1^{er} semestre 2020, comparativement au 1^{er} semestre 2019.

Le résultat brut d'exploitation évolue de 12,2% au 1^{er} semestre 2020, grâce à la progression du PNB et à la maîtrise des charges générales d'exploitation.

Le résultat net du FEC au 1^{er} semestre 2020 enregistre une baisse de -18% comparé au S1 2019 en raison de la contribution de la Banque au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie COVID-19. L'impact net d'impôts de cette contribution sur le résultat net est de 46 Mdh au 30 juin 2020, sur un total brut versé de 100 Mdh. Ne tenant pas compte de la contribution précitée, le résultat net aurait atteint 162 Mdh.

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Créances sur la clientèle	23 197,6	23 199,6	0,0%
Taux de Créances en souffrance	0,14%	0,18%	+4 Pbs

Source : FEC

- Les créances sur la clientèle ont stagné entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 en raison principalement :
 - Des décaissements de 1,24 milliard de dirhams entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 ;
 - Des remboursements, en principal, des clients de 1,10 milliard de dirhams pour la même période.
- Le taux de créances en souffrance demeure maîtrisé atteignant 0,18% au 1^{er} semestre 2020.

ATTESTATION DE REVUE LIMITEE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Équipement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) ci-joints relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 4 600 022, dont un bénéfice net de KMAD 141 364, relèvent de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du Fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Équipement Communal établis au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 Septembre 2019

Les commissaires aux Comptes

M. Taha Ferdaous
Mazars Audit et Conseil
Associé

Mme Sakina BENSOUA-KORACHI
Deloitte Audit
Associée

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2020

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Équipement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et les états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 4.866.326, dont un bénéfice net de KMAD 115.902, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Cette situation intermédiaire a été établie le 25 septembre 2020, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Équipement Communal établis au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 28 septembre 2020

Les commissaires aux Comptes

M. Taha Ferdaous
Mazars Audit et Conseil
Associé

M. Hicham Belemqadem
Deloitte Audit
Associé

I. PRESENTATION DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Le compte de produits et charges du Fonds d'Equipeement Communal (FEC) se présente comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Produits d'exploitation bancaire	563,8	627,7	11,3%
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1,2	1,2	1,3%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	561,9	626,5	11,5%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	-	-	ns
Produits sur titres de propriété	-	-	ns
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	ns
Commissions sur prestations de service	-	-	ns
Autres produits bancaires	0,7	-	-100,0%
Charges d'exploitation bancaire	298,9	333,8	11,7%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	129,1	146,2	13,3%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	ns
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	169,7	187,5	10,5%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-	-	ns
Autres charges bancaires	0,1	0,1	-6,7%
Produit Net Bancaire	264,9	293,9	10,9%
Produits d'exploitation non bancaire	0,9	1,0	8,9%
Charges d'exploitation non bancaire	0,1	0,1	5,7%
Charges générales d'exploitation	29,6	29,8	0,9%
Charges de personnel	23,6	23,5	-0,8%
Impôts et taxes	0,4	0,4	0,0%
Charges externes	1,8	2,5	38,0%
Autres charges générales d'exploitation	1,7	1,5	-13,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	1,9	1,9	-1,3%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	4,6	1,3	-70,9%
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	4,6	1,3	-70,9%
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	ns
Autres dotations aux provisions	-	-	ns
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1,3	3,6	187,4%
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1,3	3,6	187,4%
Récupérations sur créances amorties	-	-	ns
Autres reprises de provisions	-	-	ns
Résultat courant	232,8	267,3	14,8%
Produits non courants	0,2	0,0	-100,0%
Charges non courantes	5,4	56,2	934,2%
Résultat avant impôts sur les résultats	227,6	211,1	-7,2%
Impôts sur les résultats	86,2	95,2	10,4%
Résultat net	141,4	115,9	-18,0%

Source : FEC

II. ANALYSE DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

II.1. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire du FEC se présentent comme suit, sur la période considérée :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1,2	1,2	1,3%
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	561,9	626,5	11,5%
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	-	-	ns
Produits sur titres de propriété	-	-	ns
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	ns
Commissions sur prestations de service	-	-	ns
Autres produits bancaires	0,7	-	-100,0%
Produits d'exploitation bancaire	563,8	627,7	11,3%

Source : FEC

Revue analytique 1^{er} semestre 2019 - 1^{er} semestre 2020

Au titre du 1^{er} semestre 2020, les produits d'exploitation bancaire du FEC se sont établis à 627,7 Mdh contre 563,8 Mdh au 30 juin 2019, en augmentation de 64 Mdh, soit + 11,3%, en raison principalement :

- de l'évolution des créances sur la clientèle qui ont augmenté de plus de 3 milliards de dirhams entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2020 ;
- d'un taux de recouvrement de plus de 98%, qui a permis de constater en produits la quasi-totalité des intérêts attendus au titre du 1^{er} semestre 2020.

La variation des produits d'exploitation bancaire ainsi enregistrée s'explique simultanément par l'effet volume, de 79 Mdh, diminuée par l'effet taux de 15 Mdh résultant de la baisse des intérêts des prêts, consécutive à la baisse des taux de sortie du FEC.

Le tableau suivant présente les taux variables des prêts aux 1^{er} janvier 2019 et 2020 :

Taux variable	1er janvier 2019	1er janvier 2020
Durée <= 7 ans	4,49%	4,35%
7 ans < Durée <= 10 ans	4,74%	4,60%
Durée > 10 ans	4,99%	4,85%

Source : FEC

La part des collectivités territoriales dans les intérêts et produits sur opérations avec la clientèle représente 99,8% au 1^{er} semestre 2020. Celle des régions autonomes se situe à 0,1% à la même période.

La baisse des autres produits bancaires au titre du 1^{er} semestre 2020 s'explique par l'absence des opérations de placements dans des titres OPCVM contrairement au 1^{er} semestre 2019 où le FEC y a eu recours suite à des excédents de liquidité.

II.2. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les charges d'exploitation bancaire du FEC ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	129,1	146,2	13,3%
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	ns
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	169,7	187,5	10,5%
Charges sur opérations de crédit-bail et de location	-	-	ns
Autres charges bancaires	0,1	0,1	-6,7%
Charges d'exploitation bancaire	298,9	333,8	11,7%

Source : FEC

Revue analytique 1^{er} semestre 2019 - 1^{er} semestre 2020

Les charges d'exploitation bancaire enregistrent une augmentation de 35 Mdh et s'élèvent à 333,8 Mdh au 30 juin 2020 contre 298,9 Mdh au cours de la même période de l'exercice précédent.

Cette hausse s'explique par l'évolution du volume de l'endettement financier de près de 3 milliards de dirhams (+541 MMAD envers les établissements de crédit et + 2 497 MMAD en titres de créances) entre le 1^{er} semestre 2019 et 2020, nécessaire au financement de l'activité. Toutefois, l'impact de cette hausse a été atténué grâce à la baisse du coût moyen des ressources mobilisées qui est passé de 3,74% en 2018 à 3,60% en 2019.

II.3. PRODUIT NET BANCAIRE

II.3.1 Evolution et structure du PNB

Le Produit Net Bancaire (PNB) du FEC a évolué comme suit, sur la période considérée :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Intérêts et produits assimilés	563,1	627,7	11,5%
Intérêts et charges assimilées	298,7	333,7	11,7%
Marge d'intérêt	264,4	294,0	11,2%
Résultat des opérations de crédit-bail et location	-	-	ns
Commissions perçues	-	-	ns
Commissions servies	0,1	0,1	-6,7%
Marge sur commissions	-0,1	-0,1	6,7%
Résultat des opérations de marché	0,7	-	-100,0%
Produit Net Bancaire	264,9	293,9	10,9%
PNB / Encours brut moyen	1,44%	1,40%	-4,0 pbs

Source : FEC

Revue analytique 1^{er} semestre 2019 - 1^{er} semestre 2020

Porté par l'évolution du volume des décaissements de prêts, le produit net bancaire au 30 juin 2020 enregistre un accroissement de 10,9 %.

Cette évolution a été rendue possible grâce à l'augmentation de 64 Mdh des produits d'exploitation bancaire (+11,3%) contre une évolution de 35 Mdh des charges d'exploitation bancaire (+11,7%).

La part du PNB dans l'encours brut moyen passe de 1,44% au S1 2019 à 1,40% au S1 2020 en raison d'une hausse plus importante de l'encours brut moyen sur la période considérée (+14,1%) que celle du PNB (+10,9%).

II.3.2 Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation du FEC a évolué comme suit, sur la période considérée :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Produits d'exploitation bancaire	563,8	627,7	11,3%
Charges d'exploitation bancaire	298,9	333,8	11,7%
Produit Net Bancaire (1)	264,9	293,9	10,9%
Charges de personnel	23,6	23,5	-0,8%
Impôts et taxes	0,4	0,4	0,0%
Charges externes	1,8	2,5	38,0%
Autres charges générales d'exploitation	1,7	1,5	-13,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	1,9	1,9	-1,3%
Charges générales d'exploitation (2)	29,6	29,8	0,9%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	11,2%	10,1%	-101,2 pbs

Source : FEC

Revue analytique 1^{er} semestre 2019 - 1^{er} semestre 2020

Les charges générales d'exploitation sont constituées principalement des charges de personnel à hauteur de 78,7%, des charges externes pour 8,5% et des dotations aux amortissements des immobilisations pour 6,4%.

La hausse des charges externes sur la période s'explique principalement par la hausse des postes "frais d'entretien et réparation" et "rémunération d'intermédiaires et honoraires".

Le coefficient d'exploitation poursuit son amélioration et s'établit à 10,1% grâce à l'évolution du PNB sur la période, ainsi que la bonne maîtrise des charges générales d'exploitation.

II.4. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

L'évolution du résultat brut d'exploitation du FEC se présente comme suit, sur la période considérée :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Produit Net Bancaire	264,9	293,9	10,9%
Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-	ns
Autres produits d'exploitation non bancaire	0,9	1,0	8,9%
Autres charges d'exploitation non bancaire	0,1	0,1	5,7%
Charges générales d'exploitation	29,6	29,8	0,9%
Résultat Brut d'Exploitation	236,2	265,0	12,2%

Source : FEC

Revue analytique 1^{er} semestre 2019 - 1^{er} semestre 2020

Au titre du 1^{er} semestre 2020, le résultat brut d'exploitation du FEC s'inscrit à la hausse et s'est établi à 265 Mdh contre 236,2 Mdh soit +12,2% suivant ainsi l'accroissement du PNB du FEC (+10,9%) sur la même période.

Coût du risque

L'évolution du coût du risque du FEC se présente comme suit, sur la période considérée :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Dotations aux provisions	4,6	1,3	-70,9%
Reprises sur provisions	1,3	3,6	>100%
Coût du risque	3,4	-2,3	>100%

Source : FEC

Les dotations et reprises sur provisions sont liées aux créances en souffrance comptabilisées par le FEC.

Au titre du 1^{er} semestre 2020, le coût du risque affiche une baisse de 5,7 Mdh, en raison de la baisse de 61% des créances en souffrance entre le S1 2019 (108 Mdh) et le S1 2020 (42 Mdh) qui ont impacté les dotations aux provisions sur la période.

La hausse des reprises sur provisions s'explique par le recouvrement en 2020 de la totalité des créances en souffrance des prêts classiques constatées au 31 décembre 2019.

II.5. RESULTAT NET

Le résultat net du FEC a évolué comme suit sur la période considérée

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Résultat Brut d'Exploitation	236,2	265,0	12,2%
Dotations nettes des reprises aux provisions	3,4	- 2,3	>100%
Autres dotations nettes des reprises *	-	-	ns
Résultat courant	232,8	267,3	14,8%
Résultat non courant	-5,3	- 56,2	>100%
Impôt sur les résultats	86,2	95,2	10,4%
Résultat net	141,4	115,9	-18,0%
Résultat net / Encours brut moyen	0,77%	0,55%	-22 pbs

Source : FEC – () Dotations aux provisions pour risques et charges nettes des reprises.*

Revue analytique 1^{er} semestre 2019 - 1^{er} semestre 2020

Le résultat courant enregistre une évolution de 14,8%, porté par la croissance du RBE ainsi que le bon comportement du coût du risque.

Le résultat non courant connaît pour sa part une évolution défavorable qui s'explique principalement par une charge non courante de 50 Mdh relative à la contribution du FEC au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie COVID-19⁶.

⁶ 50% du don effectué par le FEC. Sur le plan comptable, ce don a été imputé en charges non courantes et sera totalement supporté sur l'exercice 2020, à raison de 50 Mdh par semestre et ce, en conformité avec les prescriptions de Bank-Al-Maghrib.

Le résultat net s'élève au 30 juin 2020 à 115,9 Mdh contre 141,4 Mdh au 30 juin 2019, enregistrant une baisse de près de 18 %, principalement en raison de la contribution du FEC au fonds COVID-19. Ne tenant pas compte de la contribution précitée, le résultat net aurait atteint 162 Mdh.

La baisse du résultat net et la hausse de l'encours brut moyen font baisser le ratio résultat net / encours brut moyen de -22 pbs sur la période.

Par ailleurs, l'autofinancement de l'établissement évolue en ligne avec le résultat net, comme le montre le tableau suivant :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Résultat net de l'exercice	141,4	115,9	-18,0%
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1,9	1,9	-1,3%
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-	ns
(-) Reprises de provisions	-	-	ns
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	ns
Capacité d'autofinancement	143,3	117,8	-17,8%
(-) Bénéfices distribués	-	-	-
Autofinancement	143,3	117,8	-17,8%

Source : FEC

II.6. RENTABILITE DES FONDS PROPRES ET RENTABILITE DES ACTIFS

Les indicateurs de rentabilité du FEC se présentent comme suit :

Mdh	S1 2019	S1 2020	Var. S1 20/S1 19
Résultat net	141,4	115,9	-60,3%
Fonds propres (hors EOS)	3 604,6	3 881,5	3,1%
Fonds propres moyens (hors EOS)	3 685,1	3 743,0	-9,0%
Total bilan	20 333,7	23 602,8	0,2%
Total bilan moyen	21 943,2	21 968,3	0,0%
Return On Equity (ROE)⁷	3,84%	3,10%	-74 pbs
Return On Assets (ROA)⁸	0,64%	0,53%	-12 pbs

Les ROE et ROA ont atteint respectivement 3,1% et 0,53% au S1 2020 contre 3,84% et 0,64% au S1 2019. Leur repli est lié à l'évolution des actifs et des fonds propres couplée avec la baisse du résultat net.

⁷ ROE = résultat net / fonds propres moyens

⁸ ROA = résultat net / total bilan moyen

III. PRESENTATION DU BILAN

Le bilan du FEC se présente comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Actif	23 552,7	23 602,8	0,2%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	73,6	61,2	-16,8%
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1,3	1,2	-4,6%
Créances sur la clientèle	23 197,6	23 199,6	0,0%
Créances acquises par affacturage	-	-	ns
Titres de transaction et de placement	-	-	ns
Autres actifs	229,1	290,8	26,9%
Titres d'investissement	-	-	ns
Titres de participation et emplois assimilés	0,0	0,0	0,0%
Créances subordonnées	-	-	ns
Immobilisation en crédit-bail et en location	-	-	ns
Immobilisations incorporelles	0,5	0,7	57,2%
Immobilisations corporelles	50,7	49,3	-2,9%
Passif	23 552,7	23 602,8	0,2%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	ns
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 332,7	8 113,1	-2,6%
Dépôts de la clientèle	-	-	ns
Titres de créances émis	10 405,9	10 489,0	0,8%
Autres passifs	48,6	119,2	145,4%
Provisions pour risques et charges	15,1	15,1	0,0%
Provisions réglementées	-	-	ns
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-	ns
Dettes subordonnées	1 000,0	1 000,0	0,0%
Ecarts de réévaluation	-	-	ns
Réserves et primes liées au capital	2 458,7	2 750,4	11,9%
Capital	1 000,0	1 000,0	0,0%
Actionnaires, capital non versé (-)	-	-	ns
Report à nouveau (+/-)	-	-	ns
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	ns
Résultat net de l'exercice (+/-)	291,8	115,9	-60,3%

Source : FEC

IV. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

IV.1 CREDITS

L'évolution des prêts accordés par le FEC se présente comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	1,3	1,2	-4,6%
A vue	1,3	1,2	-4,6%
A terme	-	-	ns
Créances sur la clientèle (C2)	23 197,6	23 199,6	0,0%
Crédits de trésorerie et à la consommation	2,7	2,4	-13,2%
Crédits à l'équipement	22 405,5	22 619,7	1,0%
Crédits immobiliers	22,3	21,3	-4,7%
Créances acquises par affacturage	-	-	ns
Autres crédits	22,0	32,9	49,8%
Intérêts courus à recevoir	745,0	523,2	-29,8%
Total crédits (C1) + (C2)	23 198,8	23 200,8	0,0%

Source : FEC

Revue analytique 2019 - 1^{er} semestre 2020

A fin juin 2020, le total des créances du FEC s'élève à 23 200,8 Mdh, soit le même niveau qu'à fin 2019.

Cette situation est due essentiellement à :

- Des décaissements de 1,24 milliard de dirhams entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 ;
- Des remboursements, en principal, des clients de 1,10 milliard de dirhams pour la même période.

Par ailleurs, la hausse des autres crédits (+10,9 Mdh) sur le premier semestre 2020 s'explique par l'augmentation des créances en souffrance brutes qui s'élèvent au 30 juin 2020 à 41,5 Mdh contre 32,9 Mdh au 31 décembre 2019.

IV.2 CREANCES EN SOUFFRANCE (CES)

Les créances en souffrance du FEC ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Créances sur la clientèle brutes (1)	23 197,6	23 199,6	0,0%
Créances en souffrance brutes (2)	32,9	41,5	26,0%
Créances pré-douteuses	1,8	34,1	>100%
Créances douteuses	10,7	-	-100%
Créances compromises	20,4	7,4	-63,7%
Provisions sur créances en souffrance (3)	9,2	6,9	-24,8%
Agios réservés⁹ (4)	1,7	1,7	--
Créances en souffrance nettes (2) - (3) - (4)	22,0	32,9	49,3%

⁹Les agios réservés sont constitués des intérêts des échéances échues et des intérêts courus non échus qui se rapportent aux créances en souffrance

Taux de Créances en souffrance(2) / (1)	0,14%	0,18%	4 pbs
-----------------------------------------	-------	-------	-------

Source : FEC

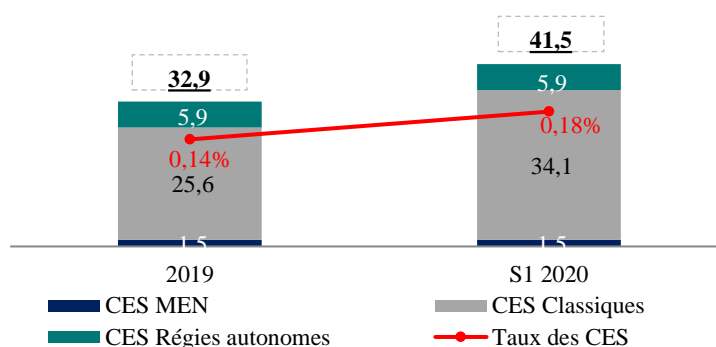
Le FEC fait de l'amélioration du profil de risque du portefeuille de prêts, l'une de ses principales priorités. Cela se reflète à travers les actions entreprises par la Banque en termes de recouvrement d'impayés, qui se sont avérées efficaces, dans la mesure où le taux des créances en souffrance est passé de 23,2% en 2005 à 8,0% en 2008, puis à moins de 1% depuis 2010.

Par ailleurs, il est à préciser que les créances en souffrance correspondent à deux catégories de prêts accordés par le FEC :

- **Les créances en souffrance liées aux crédits classiques accordés principalement aux Collectivités Territoriales et aux régions autonomes.** Il y a lieu de souligner que, lors de la préparation et l'approbation des budgets communaux, les annuités de prêts contractés par les Collectivités Territoriales sont considérées comme des dépenses obligatoires conformément à l'article 41 de la loi n° 45.08 sur les finances locales. Ainsi, les impayés enregistrés au titre de ces créances résultent principalement des retards de paiement ;
- **Les créances en souffrance relatives aux prêts accordés dans le cadre du programme MEN¹⁰.** A cet effet, il y a lieu de rappeler qu'en date du 27 octobre 1999, une convention quadripartite portant sur la réalisation d'un programme de réhabilitation et de mise à niveau des infrastructures scolaires en milieu rural et périurbain, a été signée entre les Ministères de l'Éducation Nationale, de l'Intérieur et de l'Économie et des Finances et le Fonds d'Équipement Communal. Cette convention qui porte sur un programme global de 1,5 milliard de dirhams a été concrétisée en prêts du FEC au profit de 932 Collectivités Territoriales à hauteur de 947 Mdh, représentant au 30 juin 2020 un encours de 6,35 Mdh. Le remboursement de ces prêts au FEC est pris en charge par le Ministère de l'Éducation Nationale et assuré par le biais de dotations annuelles versées par ce Ministère aux budgets des Collectivités Territoriales. Cependant, la complexité et la longueur des procédures budgétaires et comptables ainsi que la multiplicité des intervenants ont conduit à des retards de remboursement. Aujourd'hui, les créances en souffrance relatives au programme MEN s'élèvent à 1,5 Mdh au 30 juin 2020, constituées des échéances impayées antérieures à 2016. Depuis cette date, le remboursement des échéances se fait directement par le MEN au FEC. Toutefois, bien que les créances relatives au programme MEN soient considérées comme des créances en souffrance en application de la réglementation bancaire, ces créances revêtent un caractère quasi souverain et de ce fait ne présentent pas de risque significatif pour le FEC. Le taux de provisionnement des créances en souffrance MEN au 30/06/2020 est de 30,0 %.

L'évolution des créances en souffrance brutes sur la période 2019 – S1 2020 se présente comme suit :

¹⁰ Programme de réhabilitation et de mise à niveau des établissements scolaires implantés en milieu rural et péri urbain, qui entre dans le cadre d'une convention-cadre signée entre le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère des Finances et le FEC en octobre 1999. Dans le cadre de cette convention, les Communes prennent en charge le lancement et la réalisation des travaux à financer par des prêts FEC, et le MEN alloue annuellement aux Communes concernées une dotation financière couvrant les remboursements du prêt FEC.



Source : FEC

Revue analytique 2019 - 1^{er} semestre 2020

En raison notamment de retards constatés dans le paiement à bonne date des échéances de certaines collectivités, le plus souvent liés aux procédures administratives et de gestion budgétaire, les CES se sont établies, au 30 juin 2020, à 41,5 Mdh.

Malgré cette évolution, le taux des CES se maintient en deçà du seuil de 1%.

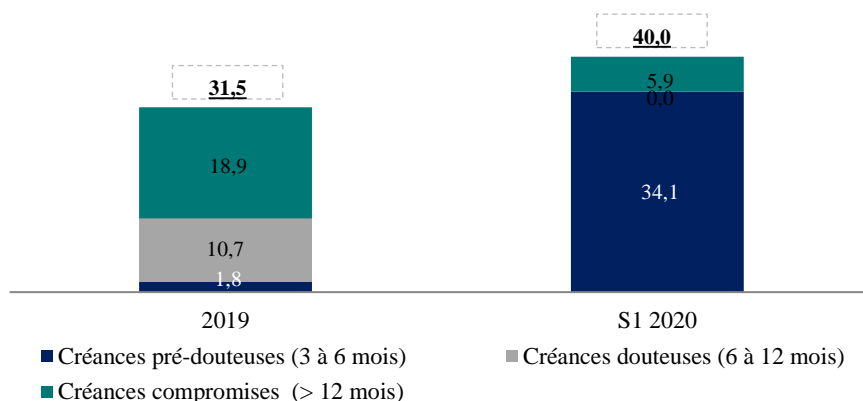
IV.2.1 Créances en souffrance des prêts classiques et régies

L'évolution des créances en souffrance relatives aux prêts classiques et régies du FEC se présente comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Créances en souffrance brutes (1)	31,5	40,0	27,2%
Créances pré-douteuses	1,8	34,1	>100%
Créances douteuses	10,7	-	-100,0%
Créances compromises	18,9	5,9	-68,7%
Provisions sur créances en souffrance (2)	9,0	6,7	-25,5%
Agios réservés (3)	1,5	1,5	--
Créances en souffrance nettes	21,0	31,9	51,7%
Taux de provisionnement [(2)+(3)] / (1)	33,2%	20,4%	-1 281 pbs
Taux de couverture (2) / [(1)-(3)]	29,9%	17,3%	1 257 pbs

Source : FEC

L'évolution des créances en souffrance brutes relatives aux prêts classiques et régies entre 2019 et le 1^{er} semestre 2020 est présentée dans le graphique suivant :



Source : FEC

Revue analytique 2019-1^{er} semestre 2020

A fin juin 2020, les créances en souffrance brutes des prêts classiques et régies s'établissent à 40 Mdh en hausse de 8,5 Mdh par rapport à fin 2019. Cette situation est due à l'effet conjugué des éléments suivants :

- la hausse des créances pré-douteuses de 32,3 Mdh par rapport à fin 2019 suite à la constatation de 8 nouvelles CT totalisant 34,1 Mdh contre 1 CT avec 1,8 Mdh ;
- la baisse des créances compromises de 13 Mdh par rapport à fin 2019 est due au recouvrement en 2020 de la totalité des créances compromises des prêts classiques constatées au 31 décembre 2019 ;
- la baisse des créances douteuses de 10,7 Mdh sur la période considérée est due au recouvrement en 2020 de la totalité des créances douteuses des prêts classiques constatées au 31 décembre 2019.

IV.2.2 Créances en souffrance relatives au programme MEN

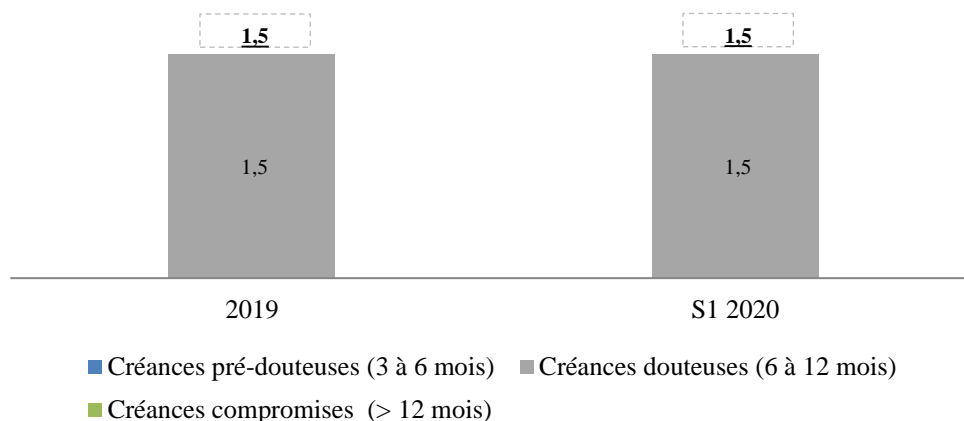
Les créances en souffrance relatives au programme MEN ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Créances en souffrance brutes (1)	1,5	1,5	0,1%
Créances pré-douteuses	-	-	ns
Créances douteuses	-	-	ns
Créances compromises	1,5	1,5	0,1%
Provisions sur créances en souffrance (2)	0,3	0,3	-0,2%
Agios réservés (3)	0,2	0,2	ns
Créances en souffrance nettes	1,0	1,0	ns
Taux de provisionnement [(2)+(3)] / (1)	30,8%	30,7%	-5,6 pbs
Taux de couverture (2) / [(1)-(3)]	19,93%	19,87%	-5,3 pbs

Source : FEC

L'évolution des créances en souffrance relatives au programme MEN entre 2019 et S1-2020 est présentée dans le graphique suivant :

Evolution des créances en souffrance brutes relatives au programme MEN entre 2019 et S1-2020 – (en Mdh)



Source : FEC

Revue analytique 2019-1^{er} semestre 2020

A fin juin 2020, les créances en souffrance relatives au programme MEN s'établissent à 1,5 Mdh marquant ainsi une stagnation par rapport à fin 2019, en raison de l'absence des recouvrements des impayés MEN courant le S1 2020.

IV.2.3 Provisions sur créances en souffrance

L'encours des provisions sur créances en souffrance a évolué comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	2019	S1 2020	Var. 19/S1 20
Créances en souffrance brutes(1)	32,9	41,5	26,0%
Provisions sur créances en souffrance(2)	9,2	6,9	-24,8%
Agios réservés(3)	1,7	1,7	ns
Taux de provisionnement [(2)+(3)] / (1)	33,1%	20,8%	1 234 pbs
Taux de couverture (2) / [(1)-(3)]	29,5%	17,4%	1 208 pbs

Source : FEC

Revue analytique 2019-1^{er} semestre 2020

A fin juin 2020, le stock de provision sur créances en souffrance a baissé de 2,3 Mdh (soit -24,8%) pour atteindre 6,9 Mdh. Cette situation s'explique par la dominance des créances pré-douteuses à bas taux de provisionnement.

Les taux de provisionnement et de couverture des CES ont connu une baisse pour s'établir respectivement à 20,7% et 17,4% au 30 juin 2020 contre 33,1% et 29,5% au 31 décembre 2019. Ceci s'explique par la baisse des provisions sur créances en souffrances suite à la baisse des créances compromises (-13 MMAD sur la période).

Règles de provisionnement des créances en souffrance

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n°25/G/97, circulaires n°19/G/2002 et n°38/G/2004), provisionnées à hauteur de :
 - ✓ 20 % pour les créances pré-douteuses,
 - ✓ 50 % pour les créances douteuses,
 - ✓ 100 % pour les créances compromises.

Aussi, il est à noter que les créances sur les Collectivités Territoriales bénéficient d'une pondération réglementaire de 20%.

IV.3 AUTRES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

IV.3.1 Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

L'évolution de ce poste se présente comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	73,6	61,2	-16,8%

Source : FEC

Ce poste correspond au solde comptable du compte courant du FEC ouvert auprès de la Trésorerie générale et de Bank Al-Maghrib.

A fin juin 2020, ce poste se situe à 61,2 Mdh, en baisse de -12,3 Mdh par rapport à fin 2019 suite à une baisse des avoirs à la Trésorerie Générale.

IV.3.2 Autres actifs

L'évolution de ce poste se présente comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Autres actifs	229,1	290,8	26,9%

Source : FEC

Au titre du 1^{er} semestre 2020, le poste autres actifs a connu une augmentation de 61,7 Mdh qui s'explique essentiellement par la constatation en charge constatée d'avance de 50% de la contribution qui sera versée au Fonds COVID 19 au 2^{ème} semestre 2020 (soit 50 Mdh) et qui sera constatée en charge non courante au 2^{ème} semestre 2020.

V. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU PASSIF DU BILAN

V.1 DEPOTS

De par la particularité de son portefeuille de clients, composé essentiellement des Collectivités Territoriales et des régions autonomes, le FEC n'exerce pas d'activité de collecte de dépôts auprès de sa clientèle. Le recours à l'emprunt bancaire et au marché financier constitue ainsi les deux principales sources de financement de la Banque.

V.2 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

L'encours des dettes envers les établissements de crédit du FEC a évolué comme suit :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Emprunts de trésorerie	0	0	ns
Emprunts financiers *	8 332,7	8 113,1	-2,6%
Dettes envers les établissements de crédit	8 332,7	8 113,1	-2,6%

Source : FEC – (*) Y compris autres dettes et intérêts courus à payer

L'emprunt bancaire représente la totalité des ressources d'emprunt totales à fin 2019 et à fin juin 2020.

Revue analytique 2019-1^{er} semestre 2020

A fin juin 2020, l'encours des dettes auprès des établissements de crédit s'établit à 8 113,1 Mdh, enregistrant une baisse de -2,6% par rapport à fin 2019. Cette baisse s'explique par la baisse de l'encours des emprunts financier extérieurs et locaux.

V.2.1 Emprunts locaux

Les caractéristiques de l'encours d'emprunts locaux se présentent comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Durée	Taux HT
Moyen et long terme	6 740,1	6 563,3	Entre 12 et 15 ans	Entre 3,49% et 4,79%
Court terme	0,0	0,0	ns	ns
Total Encours	6 740,1	6 563,3		

Source : FEC

Au cours du 1^{er} semestre 2020, l'encours des emprunts locaux atteint 6 563,3 Mdh enregistrant une baisse de 176,8 Mdh par rapport à fin 2019. Cette évolution s'explique par les remboursements selon l'échéancier des emprunts à moyen et long terme.

V.2.2 Emprunts internationaux

Les caractéristiques de l'encours d'emprunts auprès des bailleurs de fonds étrangers, se présente comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Durée	Taux HT
Emprunts en Euros	1 498,0	1 464,6	Entre 15 et 40 ans	Entre 0,54% et 9,28 %
Emprunts en Dollars	95,0	85,2		
Total Encours	1 593,0	1 549,8		

Source : FEC

Au cours du 1^{er} semestre 2020, l'encours des emprunts extérieurs a connu une baisse de -43,2 Mdh. Cette évolution s'explique par les remboursements effectués sur la période.

V.3 TITRES DE CREANCES EMIS

L'évolution de l'encours des titres de créances émis au 1^{er} semestre 2020, se présente comme suit :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Titres de créance négociables	2 694,8	2 723,7	1,1%
Emprunts obligataires	7 711,1	7 765,3	0,7%
Emprunts obligataires subordonnés	1 000,0	1 000,0	-
Autres titres de créances émis	-	-	ns
Titres de créances émis	11 405,9	11 489,0	0,7%
Total (hors EO subordonnés)	10 405,9	10 489,0	0,8%

Source : FEC

A fin juin 2020, l'encours des titres de créances émis a connu une hausse pour atteindre 11 489 Mdh contre 11 405,9 Mdh à fin 2019. Cette hausse est due d'une part, à l'augmentation de l'encours des titres de créance négociable émis et d'autre part, à la légère augmentation de l'encours des émissions obligataires durant la période considérée (+0,7%). Ces augmentations correspondent exclusivement aux intérêts courus non échus sur la période.

V.4 AUTRES PASSIFS

L'évolution des autres passifs se présente comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Autres passifs	48,6	119,2	>100%

Source : FEC

Ce poste correspond essentiellement aux dettes envers l'Etat relatives à l'IS ainsi qu'aux écarts de conversion sur les emprunts extérieurs.

A fin juin 2020, ce poste a atteint 119,2 Mdh, en hausse de plus de 100% par rapport à fin 2019. Cette augmentation s'explique essentiellement par les paiements reçus des CT au 1^{er} semestre 2020 de 68,6 Mdh et qui concernent l'échéancier des prêts du 2^{ème} semestre 2020.

V.5 FONDS PROPRES

Les fonds propres et assimilés du FEC ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Capital	1 000,0	1 000,0	0,0%
Réserves et primes liées au capital	2 458,7	2 750,4	11,9%
Résultat net de l'exercice	291,8	115,9	-60,3%
Résultats nets en instance d'affectation	0,0	0,0	ns
Provisions pour Risques et Charges	15,1	15,1	0,0%
EO subordonnées	1 000,0	1 000,0	0,0%
Fonds propres & assimilés	4 765,6	4 881,4	2,4%

Source : FEC

Les fonds propres et assimilés du FEC se sont établis à 4 881,4 Mdh à fin juin 2020, soit une hausse de 2,4% par rapport à fin 2019, suite à l'affectation de la totalité des bénéfices 2019 au report à nouveau de la Banque.

V.6 TOTAL BILAN

Le total bilan s'élève à 23.602,8 MDH au 30 juin 2020, marquant une quasi-stagnation comparativement au 31 décembre 2019, en raison de la structure du portefeuille de prêts caractérisé par la concentration d'une part importante des recouvrements durant le premier semestre.

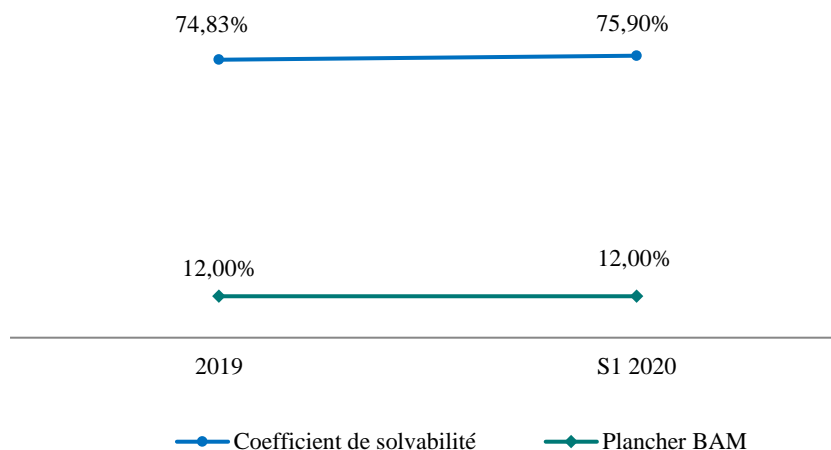
Les créances sur la clientèle représentent 98,3% du total bilan au S1 2020 contre 98,5% en 2019. Pour leur part, les dettes de financement (auprès des établissements de crédit et les titres de créances émis) constituent 78,8% du total bilan au 1^{er} semestre 2020, contre 76,5% en 2019, soit une hausse de 23 Pbs qui s'explique par l'augmentation de l'endettement du FEC sur cette période.

V.7 RATIOS PRUDENTIELS

Le FEC veille au respect des ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib destinés à préserver les équilibres financiers des établissements de crédit et à couvrir les risques, à savoir le coefficient de solvabilité, le coefficient de division des risques et le coefficient de liquidité.

V.7.1 Ratio de solvabilité¹¹

L'évolution du ratio de solvabilité du FEC se présente comme suit, sur la période 2019 – S1 2020 :

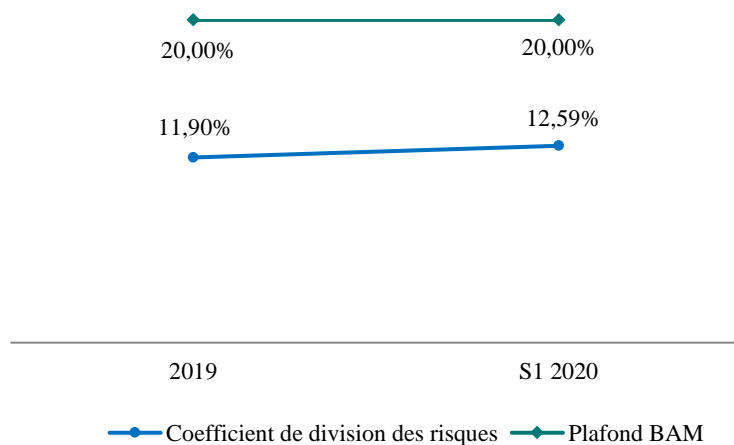


Source : FEC

Tout en se maintenant au-dessus du minimum réglementaire requis de 12%, le coefficient de solvabilité s'améliore et s'établit à 75,9% à fin juin 2020.

V.7.2 Ratio de division des risques¹²

Le ratio de division des risques du FEC a évolué comme suit, sur la période considérée :



Source : FEC

¹¹Le ratio de solvabilité, dont le niveau doit être supérieur à 12%, correspond au rapport suivant : fonds propres de base et complémentaires nets des participations dans des établissements de crédit et des immobilisations incorporelles / éléments de l'actif et engagements par signature pondérés selon le degré et les garanties reçues.

¹²Le ratio de division des risques, dont le niveau doit être inférieur à 20%, correspond au rapport suivant : total des risques consolidés encourus sur un même bénéficiaire ou un même groupe, pondérés selon le degré de risque et les garanties reçues / fonds propres de base et complémentaires nets des participations dans les établissements de crédit et des immobilisations incorporelles.

Au 30 juin 2020, le coefficient de division des risques s'est établi à **12,59%** et demeure en-dessous du plafond réglementaire de **20%** fixé par Bank Al-Maghrib.

V.7.3 Ratio de liquidité¹³

Le 1^{er} juin 2018, la Banque Centrale a dispensé le FEC, eu égard à sa spécificité (absence de dépôt), du respect du ratio de liquidité à court terme sous réserve des conditions suivantes :

- Transmission à la Banque centrale du reporting relatif au ratio de liquidité à court terme à titre d'information et de suivi ;
- Renforcement du dispositif de gestion actif-passif conformément à la directive de Bank-Al-Maghrib n°31/G/2007 relative au dispositif de gestion du risque de liquidité.

V.7.4 Ratio Tier One

L'évolution du ratio Tier One du FEC se présente comme suit, sur la période 2019 – S1 2020 :

	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Ratio Tier One	58,87%	60,10%	1,23 Pts

Source : FEC

Au S1 2020 le ratio s'améliore de 1,23 points comparativement à 2019, grâce au renforcement des fonds propres (+3,1%) et d'une stagnation des encours de crédit du FEC sur la période. Le ratio demeure en dessous du seuil réglementaire de 9%.

VI. ANALYSE DU HORS BILAN

Les engagements hors bilan du FEC ont évolué comme suit au 1^{er} semestre 2020 :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
Engagements donnés	6 632,7	7 069,2	6,6%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	-	-	ns
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 632,7	7 069,2	6,6%
Engagements de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	-	-	ns
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-	ns
<i>dont engagements en souffrance</i>	-	-	ns
Titres achetés à réméré	-	-	ns
Autres titres à livrer	-	-	ns
Engagement reçus	1 500,0	1 500,0	0,0%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 500,0	1 500,0	0,0%
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	ns
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	ns
Titres vendus à réméré	-	-	ns
Autres titres à recevoir	-	-	ns

¹³Le ratio de liquidité, dont le niveau doit être supérieur à 100%, correspond au rapport suivant : actifs disponibles et réalisables à court terme et engagements par signature reçus / exigibilités à vue et à court terme et engagements par signature données.

Source : FEC

Revue analytique 2019-1^{er} semestre 2020

Les engagements donnés, constitués des attributions de financement en faveur de la clientèle non encore décaissées, s'établissent à 7 069 Mdh à fin juin 2020 contre 6 632,7 Mdh à fin 2019, soit une hausse de 6,6% qui s'explique par un niveau de contrats de prêts signés (1 812,4 Mdh) plus important que celui des décaissements de prêts (1 241,4 Mdh).

Les engagements reçus sont de 1 500 Mdh, marquant une stagnation par rapport à 2019.

VII. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le tableau des flux de trésorerie du FEC se présente comme suit, sur la période considérée :

Mdh	2019	S1 2020	Var. S1 20/19
+ Produits d'exploitation bancaire perçus	1 172,8	627,7	-46,5%
+ Récupérations sur créances amorties	-	-	ns
+ Produits d'exploitation non bancaire perçus	2,3	1,0	-56,1%
- Charges d'exploitation bancaire versées	622,6	333,8	-46,4%
- Charges d'exploitation non bancaire versées	11,0	56,3	>100%
- Charges générales d'exploitation versées	55,2	27,9	-49,4%
- Impôts sur les résultats versés	182,9	95,2	-48,0%
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	303,3	115,5	-61,9%
+/- Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0,4	0,1	-86,9%
+/- Créances sur la clientèle	- 2 912,2	0,3	100,0%
+/- Titres de transaction et de placement	-	-	ns
+/- Autres actifs	- 175,8	- 61,7	64,9%
+/- Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	ns
+/- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 559,9	- 219,6	>100%
+/- Dépôts de la clientèle	-	-	ns
+/- Titres de créance émis	1 276,5	83,1	-93,5%
+/- Autres passifs	21,9	70,6	>100%
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	- 229,3	- 127,2	44,5%
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	74,0	- 11,6	>100%
+ Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-	ns
+ Produit des cessions d'immob. incorp. et corp.	-	-	ns
- Acquisition d'immobilisations financières	-	-	ns
- Acquisition d'immob. incorp. et corp.	1,5	0,7	-51,5%
+ Intérêts perçus	-	-	ns
+ Dividendes perçus	-	-	ns
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	- 1,5	- 0,7	51,5%
+ Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	ns
+ Emission de dettes subordonnées	-	-	ns
+ Emission d'actions	-	-	ns
- Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	ns
- Intérêts versés	-	-	ns
- Dividendes versés	-	-	ns
- Autres	-	-	ns

Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-	-	ns
Variation nette de la trésorerie	72,5	- 12,3	>100%
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1,0	73,6	>100%
Trésorerie à la clôture de l'exercice	73,6	61,2	-16,8%

Source : FEC

Au 30 juin 2020, la trésorerie du FEC a connu une baisse de -12,3 Mdh par rapport au 31 décembre 2019 pour s'établir à 61,2 Mdh. Par ailleurs il est à souligner que la trésorerie disponible en fin de période est générée essentiellement par le biais des flux provenant de l'exploitation de la Banque.

A ce titre, il convient de noter que la variation des charges d'exploitation non bancaires versées entre 2019 et le S1 2020 s'explique par le versement d'une contribution de 100 MDH au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus (Covid-19). Ce don a été imputé en charges non courantes et sera totalement supporté par l'exercice 2020, à raison de 50 MDH par semestre et ce, en conformité avec les prescriptions de Bank Al-Maghrib.

Analyse des comptes trimestriels¹⁴

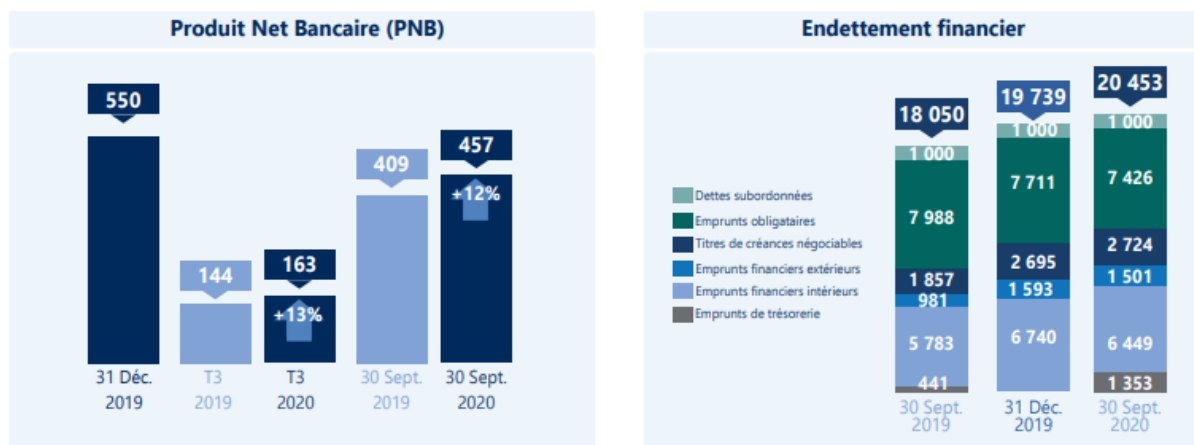


Source : FEC

Les engagements de prêts ont atteint 2 857 MDH à fin septembre 2020 et concernent principalement le financement des programmes de mise à niveau des villes et de développement urbain pour un montant de 1 361 MDH, de désenclavement routier, à travers la construction d'infrastructures routières pour un montant de 1 125 MDH, dont 51% dans le cadre du programme de réduction des disparités territoriales et sociales (PRDTS) en milieu rural. Ces engagements de prêts ont par ailleurs porté sur la réalisation de projets visant le renforcement de la lutte contre la précarité sociale, notamment à travers l'amélioration de l'accès aux soins, pour un montant de 125 MDH.

Les décaissements de prêts ont atteint 2 423 MDH au titre des 9 premiers mois de l'année, en repli par rapport à la même période de l'année dernière, qui s'explique notamment par le glissement temporel, dans la réalisation de certains projets financés par l'Institution. Comme anticipé par le FEC et annoncé lors des précédents communiqués trimestriels de la Banque, les décaissements au titre de l'année pleine 2020 seraient de moindre intensité que celle observée en 2019, conséquence de la conjoncture actuelle.

Le niveau de l'activité de prêts à fin septembre 2020 a permis aux créances sur la clientèle d'atteindre plus de 24 MMDH, dont la quasi-totalité correspond à des crédits à l'équipement.



Source : FEC

¹⁴ Données non auditées

En dépit du contexte, le PNB de la Banque reste bien orienté. Il s'établit à 457 MDH au 30 septembre 2020, en progression de 12%. Cette performance résulte de la bonne tenue de l'activité, du niveau de recouvrement ainsi qu'une optimisation continue du coût des ressources mobilisées.

L'endettement financier du FEC a atteint plus de 20 MMDH au 30 septembre 2020, lequel est constitué principalement de ressources mobilisées sur le marché financier intérieur, notamment à travers les emprunts obligataires qui représentent plus de 36% du volume global.

PARTIE IV. FAITS EXCEPTIONNELS

Impact de la pandémie liée au Covid-19 au titre de l'exercice 2020

Impact opérationnel

Le FEC a procédé dès le mois de mars 2020 à l'activation de son Plan de Continuité d'Activité qui repose sur des procédures de continuité d'activité visant la minimisation des impacts¹⁵ de la pandémie liée au Covid-19. L'objectif étant de maintenir l'activité de la Banque notamment pour les processus les plus critiques et de facto atténuer les risques opérationnels.

Impact financier

Le FEC assure une surveillance rapprochée du risque crédit et une vigilance particulière est portée au recouvrement des créances sur la clientèle.

Le taux de recouvrement à date, au titre des 9 premiers mois de l'année 2020 est de 98%. Toutefois, ce niveau de recouvrement ne présage nullement du taux de recouvrement relatif aux 3 prochains mois de l'année 2020. L'évaluation de l'impact de la pandémie sur le portefeuille de la Banque est effectuée en permanence et les mesures appropriées seront préconisées afin d'atténuer les conséquences sur les comptes de l'Institution.

Aucune provision pour risques généraux relative à cet évènement n'a été constatée à date.

A noter que le Conseil d'Administration réuni en date du 28 mai 2020 a approuvé le versement par le FEC d'une contribution de 100 MDH au profit du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie liée au Covid-19.

Impact sur l'activité

La Banque anticipe, au titre de l'exercice 2020, un montant prévisionnel des décaissements moins soutenu qu'en 2019, conséquence notamment d'un glissement temporel à 2021, dans la réalisation de certains projets des Collectivités Territoriales.

¹⁵ Cf. Partie V Facteurs de Risques – Déclenchement du PCA pandémie Covid 19 - ci-dessous

PARTIE V. FACTEURS DE RISQUE

Profil de solvabilité

A fin juin 2020 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 6 425 Mdh et sont constitués à hauteur de 85% du risque de crédit et de 15% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 75,90%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 60,10%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle, constituées de 99,78% d'engagements au profit des Collectivités Territoriales, ont totalisé 23 208 Mdh au 30 juin 2020.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent, au 30 juin 2020 à 7 069 Mdh.

L'analyse de la situation des engagements hors bilan arrêtée au 30 juin 2020, fait ressortir que 64,65% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

Coefficient de Division Des Risques

Le FEC veille en permanence, au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient de division des risques, lequel est également suivi par la Direction Comptabilité et Reporting.

Le coefficient de division des risques s'établit, selon les modalités de la nouvelle circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib (entrée en vigueur en 2013) à 12,59% à fin juin 2020, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par BAM.

Dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress test ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

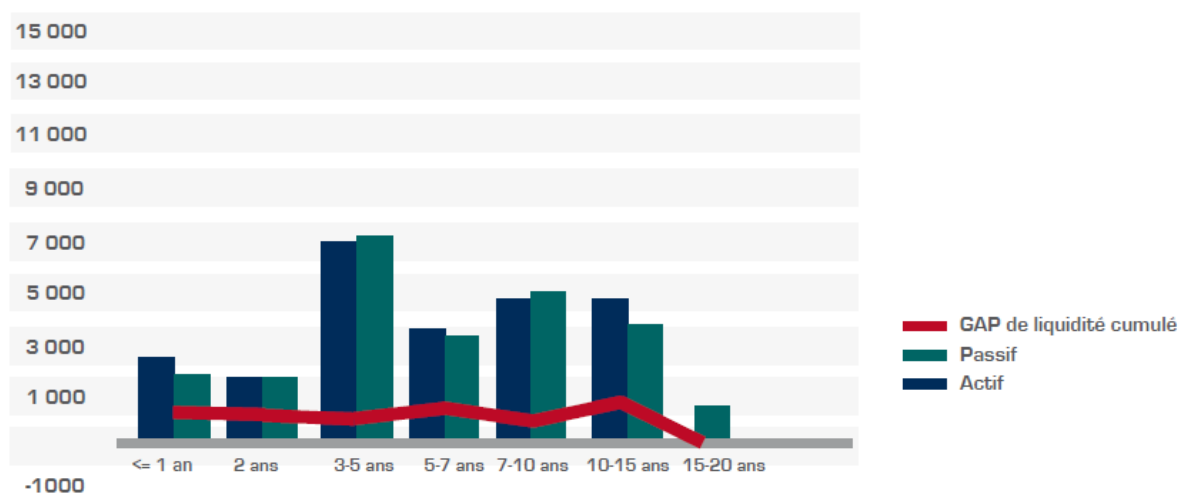
Les résultats issus des stress test minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

Risque de liquidité

» Exposition au 30 juin 2020

Les impasses de liquidité en flux s'affichent au 30 juin 2020 comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE LIQUIDITE



Risque de Taux

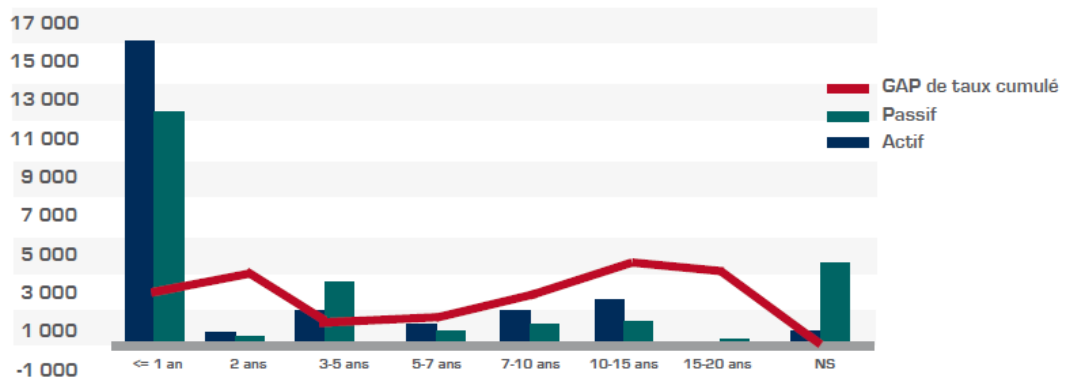
La banque effectue un écoulement statique en taux des positions d'actifs, de passifs et de hors bilan, issues du portefeuille bancaire et ventilées sur les tranches réglementaires de maturité.

Les postes à taux variable sont répartis selon l'intervalle de temps jusqu'à la prochaine date de révision de taux, et ceux à taux fixe selon leur durée résiduelle.

» Exposition au 30 juin 2020

Les impasses de taux en flux se présentent au 30 juin 2020, comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE TAUX



A fin juin 2020, les résultats du stress test, font ressortir qu'un choc de +200 pbs des taux engendrait un gain une baisse de -7% du PNB sur un horizon de 12 mois et une hausse de la valeur économique de +18% par rapport aux fonds propres.

Déclenchement du PCA pandémie Covid-19 :

Au cours 1er trimestre 2020, le FEC a déclenché, dès le 2 mars 2020, son Plan de Continuité d'Activité (PCA), pour la gestion de crise sanitaire COVID-19 et a activé les travaux de son Comité de Gestion de Crise (CGC), avec comme objectif prioritaire la garantie de la sécurité sanitaire des collaborateurs du FEC, tout en maintenant la continuité d'activité de la Banque. Les principales missions de ce CGC s'articulent autour de :

- La définition de la stratégie de continuité des processus opérationnels et bancaires ;
- La définition de la stratégie de communication ;
- La veille permanente, notamment par rapport aux dispositions des circulaires et des communiqués des pouvoirs publics.

Pour la garantie de la sécurité sanitaire des collaborateurs du FEC, le FEC a déployé, dès le début du mois de mars 2020, les mesures de prévention sanitaire et ce, conformément aux plans de gestion de risques pandémie prédéfinis au niveau du corpus documentaire PCA avec un alignement avec les recommandations émises par les pouvoirs publics, notamment par le Ministère de la Santé en tenant compte de l'évolution du contexte sanitaire lié au COVID-19 (adoption des gestes barrières par les collaborateurs, adoption des mesures restrictives liées aux réunions et aux déplacements, , recours à la visioconférence pour la communication et les échanges entre les collaborateurs, les partenaires et la clientèle, port de masques obligatoire ...).

Aussi, le FEC a adopté le télétravail au sein de l'Institution et a déployé un dispositif d'organisation des structures en effectif réduit et en mode présentiel avec rotation et télétravail. Egalement, des mesures de cyber sécurité relatives au télétravail, ont été déployées, et ce en conformité avec les recommandations de la DGSSI.

En alignement avec la stratégie nationale de déconfinement, le FEC a arrêté un plan de retour progressif à la normale par une montée en effectif, qui place la préservation de la santé des collaborateurs au coeur de la préoccupation de l'institution.

PARTIE VI. ANNEXES

Document de référence relatif à l'exercice 2019

- Lien : https://www.fec.ma/Com_Financieres/Exercice2019/DOC_INVEST/DOC_REF_EXE2019.pdf :

Attestations d'examen limité sur les comptes semestriels

- Lien : https://www.fec.ma/Com_Financieres/Exercice2020/comptes30juin2020.pdf

Rapport financier semestriel

- Lien : https://www.fec.ma/Com_Financieres/Exercice2020/RFS_S1_2020.pdf

Communiqués de presse

- Communication financière S1 – 2020 :
https://www.fec.ma/Com_Financieres/Exercice2020/RFS_S1_2020.pdf
- Indicateurs financiers du 3^{ème} trimestre 2020 :
https://www.fec.ma/Com_Financieres/Exercice2020/CP_T3_2020.pdf